

Le 19 Septembre 2007

Le Maire de Saint-Remy-de-Provence  
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône  
à  
**Monsieur le Préfet de Région**  
**Préfet des Bouches-du-Rhône**  
**Hôtel de la Préfecture**  
**13282 MARSEILLE Cédex 20**

HC/CA n°

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous alerter sur un problème d'importance qui touche non seulement la commune de Saint-Remy-de-Provence mais aussi l'ensemble du massif des Alpilles : la réserve hydraulique agricole de Serre-Ponçon, d'une capacité de 200 millions de m<sup>3</sup> d'eau destinée aux départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, est épuisée.

Par conséquent, la Durance aujourd'hui n'est plus en mesure d'alimenter suffisamment le canal EDF où sont situées (à Mallemort et Lamanon) les prises d'eau du Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales et du canal de la vallée des Baux – le SICAS alimentant la partie nord du massif des Alpilles et le canal de la vallée des Baux le côté sud de ce même massif.

Cette pénurie a obligé les gestionnaires de ces ouvrages à établir des tours d'eau. C'est ainsi que la branche dite « du Grès » du canal des Alpines, qui s'écoule d'est en ouest en piémont du massif, est à sec trois ou quatre jours par semaine.

Cela pose des problèmes importants à toute l'agriculture du secteur.

Par ailleurs, les Pompiers m'ont indiqué qu'ils doivent intervenir de plus en plus souvent pour alimenter en eau les particuliers - les réserves en eau dans le sol se réduisant de plus en plus du fait de la coupure d'eau au canal.

Au-delà de ces problèmes, cette situation est extrêmement dangereuse sur le plan de la sécurité incendie. Certes, des citernes sont installées dans les Alpilles mais, de l'avis même des Pompiers, elles s'avèreraient insuffisantes si un feu important (comme ceux que nous avons connus en 1989 ou 1999) se déclarait.

Je me permets de rappeler qu'il y a quelques jours, un incendie a eu lieu à Maussane ; si les Pompiers ont pu le contenir et limiter les dégâts à 30 ha brûlés, c'est parce qu'ils ont pompé massivement dans le canal de la vallée des Baux.

Etant moi-même Maire d'une commune touristique, je comprends, Monsieur le Préfet, que les élus des communes concernées souhaitent conserver une certaine hauteur d'eau au barrage de Serre-Ponçon.

Je comprends également que EDF veuille emmagasiner un maximum d'eau pour pouvoir turbiner en hiver.

Néanmoins, je me permets de vous demander avec insistance d'intervenir pour faire en sorte que nous puissions retrouver une hauteur d'eau minimale dans les deux canaux qui ceinturent le massif des Alpilles, permettant aux pompiers d'intervenir dans de bonnes conditions en cas d'incendie.

Tous les élus du secteur attendaient avec impatience les pluies que la météo nous annonçait abondantes en début de semaine ; malheureusement, les précipitations n'ont pas dépassé les 5 à 8 mm. Aujourd'hui, un vent violent souffle sur l'ensemble de la vallée du Rhône et aucune pluie n'est prévue pour les jours à venir.

Le massif des Alpilles a connu une forte sécheresse pendant tout l'été et nous sommes donc particulièrement inquiets de cette situation.

S'il fallait, comme cela a été le cas en 1990, acheter quelques millions de m<sup>3</sup> à EDF, l'Etat, la Région, le Département et les Communautés de Communes pourraient se mobiliser pour réunir les 200 à 400 000 € qu'il en coûterait.

Il y a urgence à intervenir car, techniquement, 36 heures sont nécessaires pour transporter l'eau entre la prise de Mallemort et l'ensemble des branches du massif – ce délai étant un temps minimum du fait que, lorsque le canal est vide, l'écoulement de l'eau est moins rapide que quand il est en charge.

Comptant sur votre bienveillante compréhension et votre diligence dont je vous remercie vivement par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute considération.

LE MAIRE,  
Hervé CHERUBINI.